

Compte Rendu

Commission Formation du **Jeudi 19 septembre 2019**

Présents	N. BONNIOT, Représentante L3 EM D. ISSANCHOU, Représentant Masters APA-S F. FABRE, Représentante Gestion scolarité C. MARTIN, Représentant Master EOPS G. MARTINENT, Représentant Formation Pro. D. OLIVIERI, Représentant personnels BIATSS C. OTTOGALLI, Représentante Master EM V. PILLAT, Coordinatrice Form.Pro E. REYNES, Représentant L3 ES B. VIGNAL, Coordinatrice MASTER Mention STAPS JC. WECKERLE, Président Commission Formation
Pouvoirs donnés	F. BIGOT et S. MEYER à JC WECKERLE- J. HALLE à C.GUEYE- Y.HUMBERT à C. OTTOGALLI-N.JACQUEMONT à D.ISSANCHOU-
NOMBRE de votants	15
Excusés	HALLE J. - BIGOT F. - S. MEYER - HUMBERT Y. - JACQUEMONT N.- G. BODET - S. COULOUVRAT - S. FUCHS - F. MORISSE
Invité-e-s	P. MARIEL / L. MOR

Début de séance : 13h30

Présentation de l'ordre du jour

1. Validation des comptes rendus des Commissions Formation des 2 mai et 13 juin 2019

Partie A :

2. Passage à 5 mentions de Licence STAPS

3. Anglais – demande de suppression limite de 2 ans pour passage TOEIC

4. Modification des MCC DEUST AGAPSC parcours Activités Aquatiques

5. Impossibilité de faire des VAP pour l'entrée en M2

6. Création de 3 UE non créditées en L1 pour oui si 1

7. Équité des notes en Licence - en fonction des groupes dans une même UE

Partie B :

8. Informations générales

-Mission suivi des parcours adaptées reprise par Céline MOREL

-Responsabilité portail licence reprise par Stéphanie COULOUVRAT

-Responsabilité DUGOS reprise par Bénédicte VIGNAL

-Recherche de responsable L1 pour rentrée septembre 2020

-Bilan dossiers vacataires d'enseignement 2018-2019 Présentation du coût potentiellement impacté sur les budgets des départements

-Attestation qualification sauvetage À intégrer dans les suppléments au diplôme de L3 EM pour paramétrage Apogée

-Problème des intervenants en cours d'anglais, envisager possibilité enseignement hybride

9. Problématique étudiants avec validation M2B et échec au CAPEPS

10. Projets pour utilisation budget CVEC

11. Questions diverses

Validation des comptes rendus des Commissions Formation du 2 mai et 13 juin 2019

→ Vote à l'unanimité du CR du 2 Mai

→ Vote du CR du 13 Juin à la majorité avec une abstention de V. PILLAT en raison de son absence ce jour-là.

Y. HUMBERT a donné procuration à C. OTTOGALLI arrivée après le vote.

Partie A

1. Passage à 5 mentions de Licence STAPS

Passage en commission Formation même si vote uniquement consultatif concernant l'ajout de certaines mentions STAPS au niveau national (Ergonomie en plus).

Passage en CFVU prévu en octobre prochain puis en Conseil Administratif.

2. Anglais – demande de suppression limite de 2 ans pour passage TOEIC

On note que cette réglementation est propre à Lyon 1. Certains étudiants, pour des raisons diverses ou dans le cadre de leur emploi, n'ont pas passé ou obtenu le TOEIC. Il en résulte la perte de crédits pour leur MASTER.

F. FABRE : selon la loi, une UE acquise l'est à vie. Donc un étudiant qui apporte la preuve de l'obtention du TOEIC, même après 2 ans, devrait pouvoir valider son diplôme.

B. VIGNAL : là est la subtilité du TOEIC, il n'est valable que 2 ans.

F. FABRE : la configuration sur Apogée ne permet pas la validation de l'année si pas de TOEIC. Il n'est donc plus possible de leur faire une attestation de validation de leur M2, alors qu'avant c'était possible (attestation signée du directeur UFR).

À noter, il s'agit d'une certification en langue vivante donc cela n'est pas limité à l'anglais pour l'UCBL.

B. VIGNAL: cette situation de non validation à cause du TOEIC rejaille sur les VAE.

VOTE : approbation à l'unanimité de la proposition de supprimer la limite à 2 ans.

3. Modification des MCC DEUST AGAPSC parcours Activités Aquatiques

Suite à la présentation des ajustements et modifications des MCC proposée par V. PILLAT,

F. FABRE soulève l'incohérence entre les UE et les éléments constitutifs à l'intérieur.

Transformer des enseignements en UE, puis décliner des épreuves en face de chacune d'elle est à étudier.

Se pose la question sur la nature de la validation du stage : attributif de crédits devrait avoir en face des modalités de contrôle précises pour décider la validation ou non.

F. FABRE : concernant le CCI, il faut détailler le nombre d'épreuves organisées, le choix de chaque épreuve ainsi que son poids. Ainsi, il y aurait harmonisation en plus d'appliquer la demande émanant d'APOGÉE.

À noter : il est tout à fait possible d'envisager un CCI et un rattrapage ensuite.

Vote de principe avec :

- l'informatique approuvé sous couvert de détailler les épreuves
- ajustements nécessaires pour le stage

Approbation à l'unanimité.

4. Impossibilité de faire des VAP pour l'entrée en M2

Point soulevé par Guillaume Bodet. Présentation conjointe par J.C WECKERLE et B. VIGNAL.
F. FABRE précise que c'est une étape pour l'entrée en formation initiale pas en M1.

B. VIGNAL : initialement, possibilité de faire des VAP 85 (car décret de 1985) en entrée de L3, L2 ou M2. Puis l'UCBL a limité les VAP à l'entrée des cycles (L1, M1) ce qui a été une interprétation large venant de Lyon 1. Or dans d'autres universités les VAP sont ouvertes aux M2.

Question : Est-ce l'UCBL qui a interprété la réglementation ?

Cela est contradictoire avec la formation tout au long de la vie. Les professionnels qui veulent obtenir des compétences de L3 ou de M2 sont bloqués.

À noter : la VAP donne accès à un niveau de formation mais ne dispense pas des crédits ECTS.

J.C WECKERLE : Faire les VAP et VAE est nécessaire pour notre UFR car permet de récupérer des étudiants

G. MARTINENT : le problème ne se pose pas pour les Licences Pro.

V.PILLAT : la commission demande que la question remonte pour le département Management car il y a un décalage entre les LPRO et les MASTER

D.OLIVIERI : la VAP pour entrer en APA serait intéressante.

F. FABRE : il faudrait solliciter dans un premier temps la DAJI.

B. VIGNAL : solliciter FOCAL en parallèle est à envisager.

C.OTTOGALLI : des professionnels sont captés moins facilement car faire faire 2 ans en initial est un frein.

→ DAJI sera interrogée par Fabienne. Puis, sera rédigé un argumentaire pour remontée en CFVU.

Reporté à l'ODJ de la prochaine Commission Formation.

5. Création de 3 UE non créditées en L1 pour oui si 1

Présentation faite par JC. WECKERLE.

2 stages de remise à niveau ont été organisés. Suite aux tests de positionnement, mise en évidence des besoins ciblés.

Les 3 UE non créditées suivantes sont créées :

- UE mise à niveau littéraire Oui Si 1, de 30h
- UE mise à niveau méthodologique Oui Si 1, de 30h
- UE mise à niveau sciences Oui Si 1, de 30h



Formulaire_Créatio
n_UE_Mise à niveau



Formulaire_Créatio
n_UE_Mise à niveau



Formulaire_Créatio
n_UE_Mise à niveau

Au cours du semestre sont mis en place les groupes selon les besoins. H. LHOPITAL a été missionné pour trouver et répartir les intervenants et vacataires. Difficulté de trouver, à partir du 26 août, des intervenants pour ces remises à niveau.

L'année précédente, des stages de développement personnel ont été dispensés (2 stages de 12h) nommés au sens large Méthodologie mais reste des notions de base.

C.OTTOGALLI : au total 90 h d'UE ajoutées, il est impératif de faire remonter les besoins ce qui apporterait du poids à nos demandes de postes. Et second point, il faudrait préciser les domaines et nommer explicitement « sciences du vivant ».

G. MARTINENT : il est important de préciser que ce sont des matières hors maquette et non notées.

J.C WEKERLE : c'est un financement maquette sur le COM RL (PRL).
F. FABRE : la question d'une inscription en IP ou non est à soulever.
J.C WEKERLE : la question sera discutée avec Mme Brochier.

Vote : approbation à l'unanimité.

6. Équité des notes en Licence - en fonction des groupes dans une même

Présentation faite par J.C WECKERLE.

Il est constaté de trop grands écarts entre les notes et moyennes selon les groupes d'étudiants. La commission est sollicitée afin qu'elle donne son avis sur la question, ce qui pourrait être mis en place pour tendre vers une homogénéisation et le fait qu'il y ait compensation possible.

G. MARTINENT : en PPP est utilisée une analyse multiniveau permettant d'identifier les écarts trop importants, « l'effet enseignant » ou « l'effet groupe » est ainsi mis en évidence.

→ **Après discussion entre les membres de la commission** :

Sachant que les compensations ne seront plus d'actualité lors de la prochaine maquette, il est proposé de privilégier la mise en place d'une culture et cohérence d'évaluation qui fait ses preuves en MASTER. Plutôt que l'utilisation de l'outil statistique, travailler en collaboratif et collectif (lors des réunions, séminaire) sera à mettre en place en prenant en compte les difficultés et spécificités de chaque discipline.

Partie B :

7. Informations générales

- **Mission suivi des parcours adaptés reprise par Céline MOREL**
- **Responsabilité Portail Licence reprise par Stéphanie COULOUVRAT avec tuilage de J.C WECKERLE**
- **Responsabilité DUGOS reprise par Bénédicte VIGNAL**
- **Recherche de responsable L1 pour rentrée septembre 2020**

G. MARTINENT demande si une co-responsabilité est possible avec un nombre d'heures alloué égal pour chacun.

J.C WEKERLE : oui, c'est à envisager. L'appel à volontaire est lancé. Il y aura prochainement un dialogue RH pour tenter de solutionner le non-paiement des heures faites par les responsables en Licence.

- **Bilan dossiers vacataires d'enseignement 2018-2019**



ETAT VACATAIRES
2018-2019_au 19.09.

Présentation faite par P. MARIEL.

La régularisation est à faire impérativement avant le 30 septembre. Toute démarche après cette date buttoir ne se verra pas intégrée sur le budget de la maquette 2018/19. Une vigilance est demandée aux responsables de formation afin qu'ils étudient le tableau récapitulatif que le service affaires générales va leur faire parvenir. En étroite collaboration avec E. TAGLIABUE la liste des dossiers des vacataires non à jour ou incomplets, ainsi que leur nombre d'heures effectuées va être à nouveau diffusée. En cas de non régularisation, les budgets des départements se verraient impactés. Un travail des heures sur GASEL important est à faire, un rendu dans les meilleurs délais est de rigueur.

J.C WECKERLE : le travail administratif de cette mise à jour de dossiers datant parfois de plusieurs années et laissés en souffrance est conséquent et lourd.

- **Attestation qualification sauvetage à intégrer dans les suppléments au diplôme de L3 EM pour paramétrage APOGÉE**

F. FABRE : la cellule APOGÉE a été contactée concernant les modalités de création d'un code UE vu que serait unique comme pour la certification en langue vivante. Ce code sera rattaché à la L1, L2 et L3. Cela pourra permettre de le faire apparaître sur le supplément au diplôme (SAD). Le texte impose que cela ressorte au point 6 du SAD.

À noter qu'il n'y a rien d'automatique, la saisie sera manuelle et un grand volume d'étudiants est concerné.

- Une liste d'étudiants devra rapidement remonter pour faire les rattachements d'IP. Puis, il faudra indiquer la validation ou non pour que le résultat soit saisi sur Apogée.

Vote : approbation à l'unanimité.

- **Problème des intervenants en cours d'anglais**

L'idée est de mettre en place un enseignement hybride, à savoir à distance et présentiel afin de régulariser le manque d'enseignants et pallier au constat d'enseignements sans salle attribuée pour la plupart des dates et créneaux demandés par les enseignants en langue.

G. MARTINENT précise que cet outil hybride mis en place l'année dernière pour la LPRO n'a pas été réutilisé cette année car a ses limites.

→ La commission Formation décide une prise de contact avec le SCEL afin de discuter de la faisabilité d'une telle mise en œuvre.

8. Problématique étudiants avec validation M2B et échec au CAPEPS

Présentation faite par J.C WECKERLE.

La commission est informée de l'inscription massive en prépa agrégation pour passer le CAPEPS.

P. FARGIER rencontre des difficultés en matière d'effectifs pour ses groupes.

G. MARTINENT : demande pourquoi ne pas ouvrir une prépa CAPEPS, en AEU ?

Il est précisé que cette idée a déjà été évoquée. Par contre, le coût d'inscription pour les étudiants n'est pas du tout le même. La mise en place par ailleurs d'une prépa CAPEPS n'est pas possible car la création de la prépa AGREG était une exception dans la perspective « parcours d'excellence ».

9. Projets pour utilisation budget CVEC

Dans le cadre des budgets alloués de la contribution de la vie étudiante et de campus (CVEC), le SIUAPS s'est vu allouée une dotation financière conséquente. L'UFR est sollicitée si des projets sont envisagés, dans l'idée de la contribution à la vie étudiante. Il est possible de les soumettre à Mr POPP pour évaluation sachant qu'ils devront être impérativement à des fins d'animation (lieux de pratiques ou activités).

10. Questions diverses

Aucune question.

Fin de séance 15H40